

Nom : SIEP Matière : vélo

Mention : passable, mais semble vouloir s'améliorer

Le schéma directeur de la Boucle

La Région Ile-de-France a révisé en 1994 son schéma directeur (SDRIF). Dans ce contexte, les huit communes situées dans la boucle de Montesson, regroupées dans un syndicat d'études et de programmation (SIEP), ont élaboré un rapport de présentation sur le schéma directeur de la Boucle.

Celui-ci fait le bilan de la situation actuelle et présente son schéma d'aménagement pour les années à venir avec un horizon 2015. C'est non seulement notre avenir, mais aussi celui de nos enfants, qui est concerné.

L'augmentation du nombre d'automobiles découlant d'une urbanisation toujours plus forte et oppressante avec son corollaire de nuisances et de pollution, devrait inciter nos élus à appliquer des solutions alternatives et complémentaires, comme la réalisation d'aménagements cyclables.

Et le vélo ?

Dans ce rapport, des projets d'aménagements de vélo-loisir existent, mais quasiment rien sur des tracés cyclables urbains facilitant les déplacements de proximité. Pourtant, la bicyclette présente de nombreux avantages incontestables sur l'automobile en milieu urbain : moindre coût, moindre surface occupée, absence de bruit, absence de pollution, maniabilité.

Mais pour que la bicyclette retrouve la place qui lui revient, il faut une concertation communale et intercommunale sur un projet global de déplacements.

Il doit permettre de relier au mieux les centres villes, les gares, les complexes scolaires, culturels et sportifs, les centres de vie des communes. Tout projet de construction routière (RD 121, par exemple) doit en outre prévoir un cheminement cyclable.

Tout aussi importante est la réalisation d'aires de stationnement, de parcs de stationnement gardés et/ou fermés (notamment près des gares) afin d'éviter les vols, hantises du cycliste urbain.

Dans ces conditions, le nombre de déplacements à bicyclette augmentera au profit d'un meilleur partage de la chaussée et d'une meilleure qualité de vie.

D'autres l'ont fait. Pourquoi pas nous ?

Paradoxalement, des projets existent au sein de plusieurs communes (Montesson, Sartrouville, Houilles, Chatou) mais le rapport n'en fait pas mention. Cela met en évidence le manque de réflexion intercommunale sur ce sujet.

Quant à l'aspect promenade vélo-loisir, les projets de trame verte au cœur de la Boucle et d'aménagement des berges de la Seine présentent beaucoup d'intérêt. Néanmoins, il faudrait prévoir une coulée verte, directe, reliant les deux berges en traversant le futur parc urbain et la prolongation de l'aménagement du bord de Seine jusqu'à Bezons.

Deux bonnes nouvelles

- Le SIEP prévoit un groupe de travail sur les aménagements cyclables et plus généralement sur les circulations douces !
- M. Zamenski, maire adjoint au Vésinet, présidera ce groupe dans lequel des associations, telles Réseau Vélo 78, seraient associées à l'élaboration du schéma de circulation douce !

LC

La "Roue d'Argent"

La « Roue d'Argent » est attribuée à la ville de Maisons-Laffitte pour les très importants travaux qu'elle a entrepris dans le bras mort de la Seine, avec réhabilitation complète des berges et aménagement d'une piste cyclable d'une longueur de plus d'un kilomètre qui permettra de joindre en continuité le pont de la 2ème DB au Mesnil-le-Roi.

Le "Vieux Clou Rouillé"

La nouvelle municipalité de Croissy avait fait naître un espoir. Avec son arrivée aux affaires, elle osait affronter les vieux clichés du "tout voiture", écouter la population et elle faisait voter à l'unanimité du Conseil Municipal le premier Réseau Vert de la Boucle.

Trois ans après, le bilan est catastrophique : rien n'a été fait et les accidents augmentent toujours à Croissy.

C'est pourquoi Réseau Vélo 78 a le regret de décerner le premier Vieux Clou Rouillé de 1998 à la Municipalité de Croissy-sur-Seine.

Le Mesnil-le-Roi : 4 kilomètres de piste le long de la Seine ?

Verra-t-on un jour une piste cyclable longeant la Seine entre Maisons-Laffitte et Le Pecq ? Ce projet qui nous tient à cœur va être réalisé, nous a-t-on dit à la Mairie, par tronçons à partir de Maisons-Laffitte pour aboutir au Pecq en 2001.

Cette voie, sans doute gravillonnée, est destinée à devenir un chemin de promenade pour cyclistes et pour piétons. Ce choix de voie mixte a été fait par la Municipalité et la Région pour des raisons budgétaires (il y a quatre kilomètres de berges), mais aussi pour éviter que cette voie ne soit empruntée par des engins à moteur qui troubleraient le calme de ce très beau site. Nous suivrons la réalisation de ce projet et vous tiendrons au courant de son avancement dans les prochaines lettres.

PF

Le Pecq : intéressé

Nous avons été reçus à la Mairie au mois de janvier. On nous a expliqué que Le Pecq est intéressé par la création d'aménagements cyclables, mais que l'on n'a pas encore d'idées précises. On nous a promis des nouvelles concrètes pour la mi-juin

PT

Le Vésinet : des décisions avant la fin de l'année

Après les études menées par l'IAU-RIF, aucune décision n'a été prise pour l'instant, mais on nous promet que cela ne va pas tarder. En attendant, la municipalité a créé un comité de suivi dont nous faisons partie. La prochaine réunion aura lieu le 29 mai. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des idées ou des souhaits particuliers à exprimer concernant le futur réseau cyclable du Vésinet.

PT

A Houilles, ça va peut-être rouler

Une entrevue entre M. Joly, le Maire, M. Le Chaponnier, Maire-Adjoint à la Voirie et les représentants d'Echo (l'association locale adhérente à Réseau Vélo 78) s'est déroulée le 3 décembre 1997.

Dans le contexte du Schéma Directeur de la Boucle, nous avons clairement exprimé notre déception sur l'absence de projets d'aménagements cyclables au sein de et entre nos communes.

La volonté de la commune est toujours affirmée pour réaliser un réseau de déplacements urbain incluant des aménagements cyclables et des zones à circulation modérée.

Echo a commencé à travailler sur ce Plan de Circulation en se fixant à terme la présentation d'un projet écrit. Pour cela, nous enfourchons nos vélos et, bravant les intempéries et les gaz d'échappement, nous mesurons (les largeurs de chaussée, de trottoirs...), nous analysons (les trajets prioritaires, les améliorations possibles...), nous photographions beaucoup (les points noirs, les carrefours...) pour nous créer une base documentaire de travail.

Bien que fastidieux, c'est le seul moyen vraiment efficace pour apprécier l'état de la circulation et de la voirie de la commune.

Les principaux aménagements que nous proposerons sont :

- un aménagement cyclable entre la gare de Houilles et Sartrouville
- une zone 30 qui englobe la gare routière et une partie du quartier du Réveil Matin
- une zone 30 autour de l'école Ferdinand Buisson
- un aménagement cyclable sur le boulevard Henri-Barbusse
- des tracés cyclables pour relier Les Blanchettes au centre-ville et à la gare.

Houilles cherche actuellement à obtenir des subventions régionales (dans le cadre des Réseaux Verts) pour financer l'étude dans un premier temps, et la réalisation dans un deuxième temps.

Nous attendons toujours (depuis plus de six mois) que les Services Techniques de Houilles prennent contact avec ceux de Sartrouville pour étudier la continuité cyclable entre les deux communes.

LC

Saint-Germain-en-Laye : Des promesses encourageantes

La municipalité nous a confirmé son engagement «cyclable» en annonçant des réalisations palpables dès le printemps 1998.

Au menu : le marquage au sol d'itinéraires cyclables reliant le quartier du Bel-Air au lycée Jeanne d'Albret, des améliorations de sas pour cycles sur les carrefours avec feux tricolores de l'itinéraire, l'installation de stationnements pour cycles. Certains de ces derniers sont déjà en place. Pour le reste, nous attendons avec impatience l'arrivée du printemps.

A plus long terme, sont prévues la création de pistes cyclables dans le futur centre urbain du Bel-Air en cours de construction et l'adjonction d'une passerelle vélos-piétons reliant le centre urbain du Bel-Air aux quartiers historiques de la ville. Cette passerelle, nous l'espérons suffisamment large pour permettre une cohabitation vélos/piétons. Signalons enfin les journées sans voiture 1998 qui auront lieu les 19 et 20 septembre.

CL

Sartrouville : un aménagement cyclable pour 1999 ?

Depuis ce 1er juin mémorable de l'été 1996 où les cyclistes avaient réclamé une politique plus favorable à leur petite reine, qu'en est-il des promesses entendues par nos oreilles devenues parfois incroyables ?

Une « commission vélo » a été créée où élus, techniciens, membres de notre association « La Ville à Vélo », puis un chargé d'études, Mme Lesens, ont mis au point un petit (3 km) mais réel réseau cyclable : c'était un triangle, situé sur le chemin des collèges, lycée, gymnase et de la gare (avenue Tobrouk, rue Turgot, rue du Colonel Fabien). Apparemment, la sécurité et le partage de la voirie étaient devenus l'idéal urbain de tous. On quittait ces réunions, heureux, éblouis de tant d'ouverture envers notre bécane si longtemps malmenée.

Alors ?... Alors ?...

100 emplacements « vélo » ont été installés dans la ville, le projet du réseau est bouclé (février 98), les subventions (50%) demandées (juillet 98) et la date de sa réalisation supposée fixée : août 99.

Alors, aucune ombre au tableau du nouveau citoyen vélocipédiste ? Ah, bien sûr, M. Le Maire, craignant les susceptibilités de certains parents automobilistes toujours encombrés de leur cher véhicule, a fait quelques petites modifications : un tronçon de la bande cyclable a dû céder de sa largeur au profit de nos amis piétons et une partie de ce réseau - la moins fréquentée et la moins dangereuse, il est vrai - a été abandonnée, son coût étant trop élevé.

Bilan : l'avenue Tobrouk et la rue Turgot, voies très fréquentées par les collégiens et les lycéens, seront aménagées. Mais attention, chaque tronçon a été conçu avec le souci de gagner en sécurité. Nous devons donc rester très vigilants quant à la réalisation des aménagements, afin qu'ils restent conformes au projet initial. Et s'il faut trancher entre la sécurité d'un enfant cycliste ou le confort des automobilistes, nous espérons que nos élus n'hésiteront pas.

En attendant, portez le casque, conservez vos écarteurs ou faufilez-vous dans Sartrouville !

DL

Croissy : paroles, paroles, paroles... (air connu)

A Croissy, on parle beaucoup, on se gorge de mots, de formules ronflantes et... on accouche d'une souris.

Le Réseau Vert est un label du Conseil Régional avec une charte à l'appui. Le Conseil Municipal l'a votée à l'unanimité, mais... pas question de l'appliquer, de faire une étude et un projet multimodal sur l'ensemble de la commune, comme de prendre en compte les piétons, les vélos, les transports en commun au même titre que la voiture.

L'actualité du jour est l'aménagement du carrefour de la patte d'oie. Un projet de remaniement complet de l'espace est lancé. Les mots sont éloquentes : espace minoral paysagé, fontaine Wallace, composition circulaire, espace de convivialité... mais rien n'est changé quant à la circulation.

La Commission Travaux, après étude, avait admis diverses modifications telles que des cheminements vélo pour traverser les flux de circulation et des supports vélo pour leur stationnement. Hélas ! Dix jours plus tard, la copie soumise au Conseil Municipal est la même que celle soumise dix jours plus tôt à la Commission Travaux : les modifications sont "oubliées" dans le document. Un pas en avant, deux pas en arrière, telle semble être la devise de la Municipalité.

Mais la grogne se développe et le Conseil Municipal a finalement imposé au Maire un essai par simulation de six mois. Peut-être qu'à l'avenir il se montrera plus démocrate, plus respectueux des avis de la Commission comme de la population en prenant son avis et en écoutant le monde associatif.

DT

Soutenez l'action de l'association Réseau Vélo 78 47, chemin du Tour des Bois 78110 LE VESINET

Je soussigné (Nom, prénom) :

Domicile :

Tél :

demande

☐ à être Inscrit à l'association en qualité de

☐ Membre sympathisant (40 F)

☐ Membre bienfaiteur (à partir de 100 F)

Règlement ci-joint ☐ en espèces ☐ par chèque bancaire ou ☐ par CCP à l'ordre de Réseau Vélo 78

☐ à recevoir « La Lettre de Réseau Vélo 78 »

☐ à être Informé des actions (promenades, manifestations) de l'association.

Nouvelle piste dans la boucle

Une inauguration sympa

La nouvelle piste cyclable qui relie sur la commune de Montesson le Parc des Sports à l'Institut Théophile Roussel a été inauguré le 15 novembre 1997 par M. Bel, Maire de Montesson, et M. Borotra, président du Conseil Général.

Etaient également présents quelques membres de Réseau Vélo 78 et d'autres cyclistes courageux. Il faut admettre que la météo incitait davantage à rester au chaud sous la couette qu'à faire de la représentation



aux quatre vents.

Protocole oblige, le ruban a été coupé par M. Borotra.

Ensuite, tout ce petit monde a enfourché un vélo pour rouler sur l'asphalte encore vierge de toute trace de pneus.

L'inauguration s'est déroulée dans une ambiance décontractée. Un pot bienvenu a clos l'événement.

Et cette piste ?

Bel ouvrage, financé par les instances départementales, cette piste s'inscrit dans le projet d'aménagements cyclables de Montesson. D'une longueur de 1,8 km, elle longe la RD 121 et, de plus, elle est bordée par un chemin (bitumé) piétonnier.

Essayez-la, vous l'adopterez.

Où, mais...

On peut regretter que les utilisateurs potentiels et les associations intéressées, dont Réseau Vélo 78, n'aient pas été consultées pour faire part de leurs remarques et suggestions, compte tenu de leur connaissance de la bicyclette et du terrain.

Cela aurait permis notamment de demander des zones de transitions cyclables aux sorties de la piste, indispensables à une plus grande sécurité. Car, en roulant sur une piste cyclable, on perd plus ou moins consciemment sa vigilance et on oublie le danger.

D'où un risque accru d'accident en sortant de la piste pour se mêler de nouveau à la circulation automobile.

Les associations

qui participent à notre action

- **CARRIÈRES-SUR-SEINE** Carrières autrement 25, route de Chatou, 78420 CARRIÈRES-SUR-SEINE. Tél : 01 39 15 73 94
 - **CROISSY** Les Verts de Croissy et Ecologie de la Boucle, 8 ter, rue Paul-Demange 78290 CROISSY-SUR-SEINE Tél : 01 39 76 29 09
 - **CHATOU** Même association qu'à Croissy, 30 bis, rue de la Procession, 78400 CHATOU Tél : 01 30 71 26 79 et OFFICE DE TOURISME Place de la Gare 78400 CHATOU 01 30 71 30 89
 - **HOUILLES** Echo (L'écologie à Houilles) 13, rue de la Mission Marchand 78800 HOUILLES Tél : 01 39 14 45 29
 - **MAISONS-LAFFITE** CYCLISTES 2000, 17, avenue Poniatowski, 78600 MAISONS-LAFFITE Tél : 01 39 62 92 58
 - **LE MESNIL-LE-ROI** ADSE 4, rue Jules-Rein, 78600 LE MESNIL-LE-ROI Tél : 01 39 62 32 07
 - **POISSY** Vivre sa Ville, 5, rue Yves du Manoir 78300 POISSY Tél 01 30 74 59 47
 - **SARTROUVILLE** La Ville à Vélo, 24, rue des Rosiers, 78500 SARTROUVILLE Tél 01 39 13 78 81
- ainsi que des adhérents individuels dans plusieurs communes

Avez-vous votre T-shirt ?



C'est le moyen le plus efficace et le plus rapide pour faire connaître l'existence de « Réseau Vélo 78 » à un grand nombre de gens.
Commandez-le à votre Association

Activités du Réseau Vélo 78

Voici les points forts de nos activités depuis la rentrée 97:

20 septembre 97 : Promenade à bicyclettes à Saint-Germain à l'occasion du week-end sans voitures.

5 octobre 97 : Nous tenons un stand à la braderie de Houilles.

11 octobre 97 : Manifestation à Chatou. Beau temps, environ 60 cyclistes dans les rues de Chatou.

7 février 98 : Manifestation pour un réseau cyclable à Croissy. Malgré une pluie glaciale, environ 25 cyclistes courageux ont parcouru les rues de Croissy.

On nous demande souvent d'organiser

des excursions à vélo. Même si cela n'est pas l'objet principal de l'association, nous avons organisé une promenade cycliste dans la Boucle de Montesson le **26 avril 98**. Beaucoup de cyclistes ont profité du beau temps. On a pris l'apéritif chez les Verts de Croissy, puis terminé par un pique-nique dans l'île de Chatou.

Le 6 juin 98, Réseau Vélo a participé à la grande manifestation des cyclistes de l'Île-de-France qui est partie de la place de la Bastille à 15 heures.

Le 21 juin 98 : Grande manifestation-ballade dans la Boucle de Saint Germain.

Par ailleurs, nous participons régulièrement à des réunions avec les élus et les techniciens sur les projets d'aménagements cyclables. Sans préjuger des réalisations à venir, nous pouvons nous réjouir de l'attitude bienveillante et constructive que nous rencontrons dans certaines villes de plus en plus nombreuses.

« LA LETTRE DU RÉSEAU VÉLO 78 »

47, chemin du Tour des Bois
78110 LE VESINET

Directeur de la Publication :

Lionel Carrara

Rédacteur en Chef :

Pierre Gineste

Secrétaire de rédaction :

Jean-Pierre Amadé

Tirage 1000 exemplaires